

le bac ou la prison!!

un jeune lyceen a eu le choix de sa peine, rattrapé par la police avec en sa possession 400g de cannabis. Le juge a tranché: c'est 5 mois ferme ou il passe son bac.....

Suite sur Linternaute

Par

Publié sur Cafeduweb - Archives le vendredi 6 mai 2005

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/5471-bac-ou-prison.html>